

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



Chronique
Revue de presse
Nouveaux produits
Prochains RDV

**Prix bas ou disponibilité :
il faut choisir !**

- **France : les pharmaciens pourraient bientôt prescrire des antibiotiques pour les cystites et les angines**
- **Angine : pas de Trod, pas d'antibiotique !**
- **Kétamine : mésusages et complications graves**

Prix bas ou disponibilité : il faut choisir !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Pour améliorer l'accessibilité aux médicaments et garantir la pérennité des caisses d'assurance-maladie, la plupart des pays ont mis en place des stratégies visant à réduire les prix des médicaments. Mais depuis la pandémie Covid-19, certaines certitudes n'ont pas mis longtemps à voler en éclats et les donneurs d'ordres se sont rendu compte que ça ne sert à rien de courir après les prix les plus bas, quand la disponibilité n'est pas au rendez-vous.

En effet, la forte demande que connaissent les matières premières et les médicaments produits en Asie est à l'origine de ruptures récurrentes qui commencent à toucher un grand nombre de références. Les médicaments les plus utilisés et dont la production a été délocalisée, comme le paracétamol et l'amoxicilline, ne font pas exception.

Pour remédier à cette situation préjudiciable pour les patients, certaines nations comme la France essayent, tant bien que mal, d'encourager la relocalisation de la production de certains principes actifs à commencer par le paracétamol. Mais la partie ne semble pas gagnée d'avance.

Récemment, des mesures incitatives ont été prises pour remédier aux pénuries qui perturbent l'approvisionnement en amoxicilline, un antibiotique de la famille des aminopénicillines indiqué dans le traitement des infections bactériennes.

Concrètement, le gouvernement français a passé un accord avec

treize laboratoires pour garantir la disponibilité de cette bêtalactamine qui reste l'antibiotique le plus consommé en France.

L'accord en question stipule que le prix de l'amoxicilline augmentera de 10%. En contrepartie, le laboratoire Biogaran s'est engagé à fournir 13 millions de boîtes d'amoxicilline à l'Hexagone, soit une hausse de production de 13% par rapport à l'année passée. L'assurance-maladie prendra en charge 65% du prix du médicament. Quant aux patients, ils vont devoir déboursier 2,29 euros de leur poche pour une boîte de 14 comprimés d'amoxicilline.

D'après l'accord signé avec les industriels, ces derniers ont l'obligation de rehausser leur production, faute de quoi ils vont devoir rembourser le trop-perçu. Dans le cas où cette expérience s'avère concluante, le ministère de la Santé pourra étendre ce type d'accord à d'autres médicaments essentiels qui connaissent des ruptures.

La France n'est pas le seul pays à envisager des mesures incitatives pour les industriels. Confrontée à des pénuries de certaines formes pédiatriques d'antibiotiques, l'Allemagne a adopté en 2023 une loi autorisant les entreprises pharmaceutiques à augmenter une fois leurs prix de vente jusqu'à 50% du dernier prix de référence en vigueur.

Au Maroc, depuis l'entrée en vigueur en 2013 du Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments, les baisses de prix des médicaments se succèdent à un



rythme effréné. Résultat des courses: la rentabilité de nombreux médicaments et particulièrement les médicaments dits à petit prix est compromise. L'administration a essayé de rattraper le tir en autorisant in extremis l'augmentation des prix d'une poignée de molécules comme l'acénocoumarol, le phénobarbital, et la vitamine K. Mais, comme le benchmark n'a été appliqué que dans le sens de la baisse, d'autres médicaments risquent de disparaître du marché marocain.

Pour conclure, sachant que l'approvisionnement en matière première de l'industrie pharmaceutique opérant au Maroc est tributaire du marché mondial. Le Royaume sera, de plus en plus acculé, à choisir entre un prix bas et la disponibilité des médicaments. Ce choix cornélien ne lui sera malheureusement pas épargné. Le bon sens voudrait qu'il opte, autant que faire se peut, pour des prix justes pour ne pas priver les malades de traitements dont ils ne peuvent pas se passer.

Revue de presse

France : les pharmaciens pourraient bientôt prescrire des antibiotiques pour les cystites et les angines

Lors d'un déplacement à Rouen, la Première ministre, Elisabeth Borne, a dévoilé des mesures qui seront prises pour améliorer l'accès aux soins des Français.

Une de ces mesures consiste à autoriser les pharmaciens d'officine à prescrire des antibiotiques aux patients après avoir effectué un test rapide d'orientation diagnostique (TroD). En fonction des résultats de ce test, le pharmacien peut prescrire des antibiotiques.

Une formation sera assurée au pharmacien avant de se voir conférer cette nouvelle mesure qui sera inscrite dans le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2024. Ce projet sera examiné par les parlementaires dès l'automne prochain.

Cette nouvelle mission, qui pourrait être adoptée début 2024, viendra s'ajouter aux vaccinations des patients âgés d'au moins 11 ans rendues possibles depuis la publication du Décret n° 2023-736 du 8 août 2023 paru au Journal officiel le 9 août dernier.
Source : *capital.fr*

Angine : pas de TroD, pas d'antibiotique !

Pour réduire la consommation élevée des antibiotiques en France, la Mission interministérielle sur le financement et la régulation des produits de santé recommande la possibilité «de conditionner la délivrance d'antibiotiques pour le traitement des angines

bactériennes, pour les adultes, par la réalisation d'un TroD angine par le pharmacien à partir de 2025 si une amélioration substantielle de l'utilisation des TroD n'a pas été constatée d'ici l'été 2024».

La Mission indique que seuls 1,2 million de malades ont bénéficié de TroD pour 9 millions d'angines traitées.

Cette disposition pourrait figurer sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2024.

Par ailleurs, la Mission préconise d'étudier les moyens de tirer profit des TroD de dépistage de VIH, hépatites et cancer colorectal.
Source : *lemoniteurdespharmacies.fr*

Kétamine : mésusages et complications graves

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM - France) indique, dans un point d'information daté du 30 août 2023, que les Centres de pharmacovigilance (CRPV) et les Centres d'addictovigilance (CEIP) ont signalé des complications graves consécutives à l'administration de kétamine dans un cadre médical ou non médical.

Il s'agit d'atteintes graves du foie, des voies biliaires et urologiques résultant le plus souvent d'une utilisation prolongée et/ou répétée, qui peut également provoquer une dépendance à la kétamine.

Des signalements d'erreurs médicamenteuses par confusion entre les différents dosages des médicaments à base de kétamine sont régulièrement rapportés.

Pour réduire les risques d'atteintes hépatobiliaires et uro-néphrologiques, l'ANSM recommande aux professionnels de

santé de :

- Respecter les posologies recommandées et ne pas prescrire ou administrer la kétamine de façon prolongée.

- Surveiller régulièrement les fonctions hépatique (transaminases, GGT, phosphatases alcalines et bilirubine) et rénale, ainsi que la cytologie urinaire.

- Demander au patient de surveiller l'apparition de sang dans les urines ou de douleurs pelviennes, qui constituent des signes d'appel d'une atteinte du tractus urinaire, et de consulter son médecin si nécessaire.

- Envisager l'arrêt du traitement en cas de perturbation du bilan hépatique ou uro-néphrologique, avec l'aide, si besoin est, d'un addictologue.

Pour éviter les erreurs médicamenteuses par confusion entre les différents dosages disponibles lors de la préparation des solutions de perfusion, l'ANSM invite les professionnels de santé à lire attentivement les mentions relatives aux concentrations figurant sur les ampoules. Elle leur rappelle également que la survenue d'atteintes hépatobiliaires et/ou uro-néphrologiques chez le patient peut être liée à un usage répété de kétamine à visée festive ou sexuelle. Dans ce cas, le sujet doit être orienté vers un addictologue.

En cas de traitement à domicile, et compte tenu du potentiel risque d'abus et d'usage détourné de la kétamine, l'Agence invite les professionnels de santé à rappeler au patient qu'il doit rapporter les ampoules non utilisées à la pharmacie hospitalière ou à la pharmacie d'officine.
Source : *ansm.sante.fr*

Nouveaux au Maroc

BOTTU

VITAMINE C 1000 MG, Comprimé effervescent

Présentation : Tube de 10
Composition : Acide ascorbique
Classe thérapeutique : Vitamines
PPV : 15.30 dhs

UNIK, Gélule

Présentation : Boite de 30
Composition : Astaxanthine naturelle pure | acide hyaluronique | Vitamines (K2 + Groupe B) | Minéraux | Peptides | AKBA
Indication : Complément alimentaire conçu pour maintenir une bonne forme articulaire à tout âge et prévenir les problèmes liés à l'arthrose.
PPV : 149 dhs

LAPROPHAN

COPARANTAL 400 MG / 20 MG, Comprimé effervescent sécable

Présentation : Boite de 16
Composition : Paracétamol | Codéïne
Indication : Douleur aigües d'intensité modérée à partir de 15 ans
PPV : 25.20 dhs

RIM-PHARMA

SERFLUX 25 µG / 250 µG, Suspension pour inhalation

Présentation : Flacon pressurisé contenant 120 doses
Composition : Salmétérol | fluticasone
Classe thérapeutique : Association d'un bronchodilatateur et d'un corticoïde.
PPV : 169.60 dhs

SANOFI AVENTIS MAROC

SUVREZA 10 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30
Composition : Rosuvastatine | Ezetimibe
Classe thérapeutique : Inhibiteurs de l'HMG-CoA réductase en association avec d'autres modificateurs des lipides,
PPV : 322.00 dhs

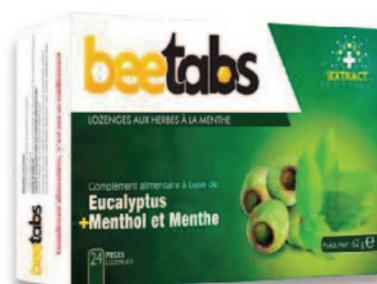
ZENITH PHARMA

THYROXIZEN 100 µG / 5 ML, Solution buvable

Présentation : Flacon de 100 ML avec seringue graduée de 5 ML
Composition : Levothyroxine
Classe thérapeutique : Hormone thyroïdienne
PPV : 155.90 dhs

SECONIL 2 G, Granulés en sachet

Présentation : Boite unitaire
Composition : Secnidazole
Classe thérapeutique : Antiprotozoaires - dérivés du nitroimidazole
PPV : 43.20 dhs



Dates à retenir



Moroccan College
of Clinical Pharmacy



1^{ère}
rencontre
du Moroccan College
of Clinical Pharmacy

Table ronde sous le thème

**Les soins pharmaceutiques :
UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA RÉUSSITE
DE LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ**

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

à la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres
Sociales de l'Éducation et de Formation



28-30
SEP.
2023

PARC DES
EXPOSITIONS DU
KRAM - TUNIS, TUNISIE



Le Bureau National du Syndicat des
Pharmaciens d'Officine de Tunisie à l'honneur
et le plaisir de vous inviter à la

**6^{EME} FORUM
DE L'OFFICINE**

Organized by:  CENTRE INNOVATION E-SANTÉ

Venue Partner:  MAF

Marketing Partner:  QWA

IEHEALTHF 2023
Innovation | Progress | Solutions

**INTERNATIONAL
EHEALTH FORUM**

29th-30th November 2023
Faculty of Medicine &
Pharmacy, Rabat, Morocco



Contact us  +212 660142489  iehf2023@cies.ma

Essais randomisés et études observationnelles du médicament :

The good, the bad and the ugly



Le 12 septembre 2023 à 16h00



Salle des conférences - Université Euromed de Fès

Modérateurs



Pr. Samir Ahid

Doyen Faculté
de Pharmacie - UEMF



Pr. Chakib Nejjari

Vice Président
du Pôle Santé de l'UEMF

Intervenant



Pr. Samy Suissa

-Professeur distingué James McGill
d'épidémiologie, de biostatistique et de médecine
à l'Université McGill

-Directeur du Centre d'épidémiologie clinique de
l'Hôpital général juif de Montréal, Canada

-Dirige le Réseau canadien d'études
observationnelles sur les effets des médicaments
(CNODES)

-Fellow de la Société royale du Canada et de
l'Académie Canadienne des sciences de la santé

-Auteur de plus de 550 publications
internationales

